

Date de dépôt : 8 mai 2013

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la pétition : Rénovons le Pavillon Cayla pour en faire un pavillon cycliste grâce aux « chantiers jeunes »

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 8 juin 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

Rénovons le Pavillon Cayla pour :

- ***En faire un lieu vivant, ouvert et animé pour le quartier***
- *Offrir un espace pour les jeunes du quartier*
- *Créer des stages et des petits jobs (insertion professionnelle)*
- *Sauver le patrimoine (exposition nationale 1896)*
- *Développer l'attrait du vélo et de la mobilité douce*
- *Etablir un atelier vélo*

Par ma signature, je soutiens le projet « Pavillon Cayla » mis en œuvre par les acteurs suivants :

- *Habitants du quartier et citoyens de la Ville*
- *Association Vélopoulos (atelier-vélo)*
- *Travailleurs sociaux hors-murs du quartier*
- *Permanence jeunes adultes de la Maison de quartier de Saint-Jean*
- *Association des habitants du quartier de la Concorde*
- *Association La Boîte à Boulots*
- *Association Forum Démocratie participative*

Et je demande aux autorités de la Ville et du canton de Genève de s'impliquer dans ce projet en vue de sa mise en œuvre

N.B. 490 signatures

p.a. Association Pavillon Cayla

Monsieur Alberto Velasco

8, chemin François-Furet

1203 Genève

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Conscient de la nécessité de ne pas laisser le patrimoine cantonal se dégrader, le Conseil d'Etat a ainsi entendu les demandes des pétitionnaires relatives à la mise à disposition de ce petit pavillon, un des dernier vestiges de l'Exposition nationale de 1896 qui s'était tenue jadis à Genève.

Après une étude approfondie du dossier, en concertation avec diverses associations de quartier, signataires de la présente pétition, le Conseil d'Etat a ainsi décidé, durant l'automne 2012, de mettre ce petit bâtiment à disposition de l'association Forum Démocratie Participative par l'octroi d'un droit de superficie dont les conditions feront prochainement l'objet d'une validation formelle par le Conseil d'Etat.

Le projet soutenu par cette association a le mérite de prévoir une réfection de ce pavillon, fortement dégradé, par un « chantier jeunes » pour ensuite y installer un atelier-vélo. Les caractéristiques patrimoniales de ce pavillon sont ainsi sauvegardées et sa nouvelle affectation permettra d'en faire un lieu vivant, ouvert et animé pour ce quartier fortement urbanisé.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Anja WYDEN GUELPA

Le président :

Charles BEER